



DÉCHÉANCE DU DROIT AU REMBOURSEMENT DE L'IMPÔT ANTICIPÉ SELON L'ARTICLE 23 LIA. RÉFLEXIONS À LA LUMIÈRE DU PROJET DE LOI DU CONSEIL FÉDÉRAL

AUTEUR:

Emily Mizrahi-Meller, Frédéric Epitaux, Laïla Rochat

PUBLICATION:

Revue de droit administratif et de droit fiscal (RDAF). Partie II : Droit fiscal

DATE OF PUBLICATION:

2018

PAGE:

p. 241

VOLUME AND ISSUE:

No 4